



L'ONF en chiffres

édition 2025



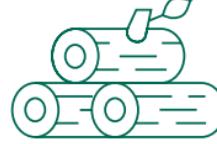
76 %



5 000



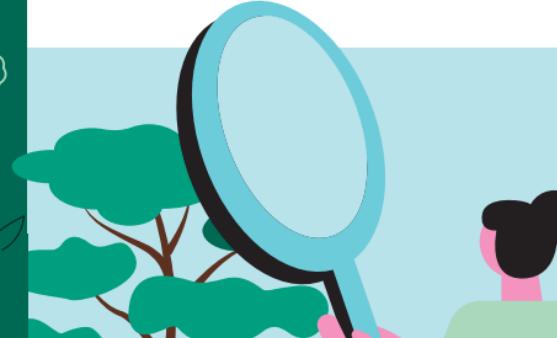
120



34



6 000 000



25 %

70 %

La forêt française en bref

La forêt française (publique et privée) constitue la 4^e surface forestière en Europe. Réservoir de biodiversité et de carbone, filtre pour l'eau, rempart contre les risques naturels, ressource économique, source de bien-être pour les populations : autant de fonctions essentielles pour la société.

- 3 La forêt française en bref**
- 4 Les forêts publiques dans l'Hexagone**
- 5 Les forêts publiques en outre-mer**
- 6 L'ONF, acteur de la planification écologique**
- 7 Prévenir les risques naturels**
- 8 Changement climatique observer, agir et adapter**
- 10 Protéger la biodiversité et restaurer la nature**
- 11 Valoriser le bois pour une économie durable**
- 12 La forêt, un indispensable pour une planète décarbonée**
- 14 Dialoguer avec les élus et les citoyens**
- 15 Le groupe ONF**

25,8
millions d'hectares de forêt

Une surface **x 2** en 2 siècles

17,6 millions d'hectares dans l'Hexagone

 **32 %** de la surface hexagonale

8,2 millions d'hectares en outre-mer

DANS L'HEXAGONE

Surface forestière

25 %

propriété publique
4,4 millions d'hectares



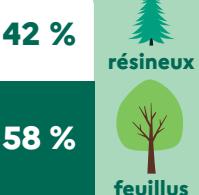
Les forêts publiques dans l'Hexagone

Forêts domaniales et forêts des collectivités territoriales, une ambition collective : garantir le renouvellement des forêts publiques et répondre aux besoins de la société.

25 %
de la forêt gérée
par l'ONF



soit **4,4**
millions d'hectares
8 % de la surface
hexagonale



1,5
million d'hectares
de forêts domaniales

2,8
millions d'hectares
de forêts des collectivités
territoriales



RÉGIME FORESTIER

1 300
forêts domaniales
dont 100 % sont certifiées PEFC

15 000
forêts des collectivités
territoriales



Un *document de gestion durable* pour chaque forêt publique : aménagement forestier ou règlement type de gestion, établi sur une durée de 15 à 20 ans.



UN GESTIONNAIRE UNIQUE

L'ONF, établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Biodiversité et du ministère chargé de l'Agriculture.

Les forêts publiques en outre-mer

L'ONF gère durablement les forêts publiques d'outre-mer (forêts domaniales, départementalo-domaniales, territorialeo-domaniales...). Avec un enjeu majeur : préserver la richesse écologique de ces milieux tout en accompagnant un développement raisonnable de la filière bois.

8,24
millions d'hectares
de surfaces boisées



31,8 %
du territoire
forestier d'outre-mer
classé *en aires protégées*

22 plans nationaux
d'actions en outre-mer
auxquels l'ONF participe

Près de
6,2



6 000 000
hectares
en Guyane

101 000
hectares
à La Réunion

38 000
hectares en
Guadeloupe

16 600
hectares en
Martinique

7 000
hectares
à Mayotte

UNE PRODUCTION DE BOIS À FAIBLE
IMPACT ENVIRONNEMENTAL

80 000 m³
de bois d'œuvre
récoltés chaque
année en Guyane

11 000 m³
de bois
récoltés
à La Réunion

4 000 m³
potentiels
de bois en
Guadeloupe

6 000 m³
potentiels
de bois en
Martinique

LA GUYANE HOTSPOT MONDIAL
DE LA BIODIVERSITÉ



400 000
espèces animales
et végétales

+ de 1 800
essences d'arbres connues



L'ONF, acteur de la planification écologique

Techniciens et ingénieurs forestiers, ouvriers, experts des espaces naturels, paysagistes, commerciaux, fonctions support... Ce qui réunit ces équipes ? La passion, l'engagement et la fierté de préserver les forêts.

8 055
collaborateurs

43 % de personnels de droit public
57 % de salariés



6 GRANDES MISSIONS



Prévenir et gérer les risques naturels



Adapter les forêts au changement climatique



Protéger l'environnement et la biodiversité



Valoriser la ressource en bois



Accueillir tous les publics en forêt



Proposer des prestations aux collectivités

4 MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL CONFIÉES PAR L'ÉTAT

Prévention et gestion des risques naturels

Restauration des terrains en montagne ; défense des forêts contre les incendies ; dunes et littoral

Biodiversité et Paysage

Adaptation au changement climatique

Pépinières de l'État ; vergers à graines ; dispositif RENECAFOR ; santé des forêts

Outre-mer

Prévenir les risques naturels

La forêt joue un rôle essentiel de protection contre les aléas et catastrophes naturelles. Dans le cadre de 3 missions d'intérêt général financées par l'État, l'ONF agit pour protéger les personnes, les biens et l'environnement.

DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES

25 millions d'€ de budget

321 forestiers spécialisés DFCI
+59 % en 2 ans

100 000 personnes sensibilisées

300 interventions sur fumée suspecte

12 000 visites dans le cadre des Obligations légales de débroussaillage (OLD)

donc **3 200** contrôles pour le compte des préfets

+ de **1 600** hectares de zones débroussaillées chaque année par les ouvriers forestiers et les auxiliaires de protection de la forêt méditerranéenne

MONTAGNE

15 millions d'€ de budget

105 forestiers spécialisés lutte contre les avalanches, crues torrentielles, glissements de terrain, chutes de blocs, risques d'origine glaciaire et périglaciaire

3 000 couloirs d'avalanche suivis

50 000 événements naturels recensés

23 000 ouvrages de protection entretenus

DUNES ET LITTORAL

2 millions d'€ de budget

160 forestiers mobilisés

végétalisation des dunes, travaux de génie écologique, réalisations d'études d'observation et de suivi...

378 km de cordons dunaires domaniaux gérés

47 km de clôtures installées et entretenues

15 km de brise-vent posés et entretenus

33 plans plages en forêts domaniales, réalisés avec les collectivités locales

28 ha de couvertures de branchages

7,9 ha de plantations dunaires

Changement état des lieux

Sécheresses, canicules, incendies, ravageurs...
L'état de santé des forêts se dégrade. Désormais, tout le territoire national est concerné.

 une mortalité **X2** en 10 ans

8 %
des arbres sont altérés

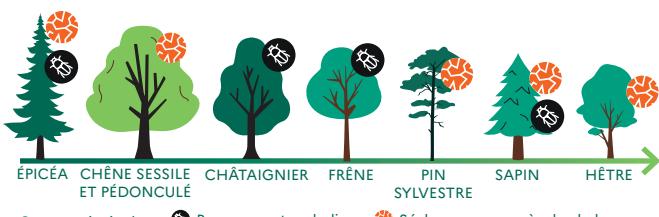
3 régions principalement touchées


Évolution des volumes de produits accidentels*



*Les produits accidentels sont les bois issus d'arbres abîmés ou morts à la suite de crises sanitaires (tempête, sécheresse, incendie, ravageurs, ...)

7 ESSENCES MENACÉES DANS L'HEXAGONE



50 %
des forêts basculeraient en *inconfort climatique d'ici à 50 ans* si l'on suit la prévision des +4 °C en France indiquée dans la stratégie d'adaptation de l'État au changement climatique.

climatique agir et adapter

Face à l'accélération du changement climatique, retour sur les actions mises en place par l'ONF pour favoriser la résilience des forêts.

OBSERVER, SUIVRE, ANTICIPER



Des réseaux

Le réseau de correspondants observateurs coordonnés par le département Santé des forêts du ministère chargé de l'Agriculture - Le réseau national RENECOFOR de suivi à long terme des écosystèmes forestiers

Des méthodes d'observation

Deperis - Fordead - LiDAR - Visulid - Protocole de surveillance de la biodiversité

Des outils d'aide à la décision

Climessences - Zoom 50

Un observatoire photographique national

Des paysages forestiers pour suivre dans le temps l'évolution des forêts



DÉVELOPPER UNE FORÊT MOSAÏQUE, AVEC UNE DIVERSITÉ D'ESSENCES ET DE MILIEUX



PRIVILÉGIER LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE ET UN COCKTAIL D'ESSENCES EN PLANTANT QUAND C'EST NÉCESSAIRE AVEC DES ESSENCES VARIÉES AU TEMPÉRAMENT PLUS MÉRIDIONAL



EXPÉRIMENTER DES ESSENCES SITUÉES HORS D'EUROPE SUR DE FAIBLES SURFACES, EN CAS D'EXTRÊME NÉCESSITÉ



RESTAURER L'ÉQUILIBRE FORêt-ONGULÉS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ DES FORêTS

Près de
22 000
hectares plantés en forêt publique
dans le cadre de France Relance et France 2030 (2020-2025)

Protéger la biodiversité et restaurer la nature

Préserver la richesse écologique des forêts et lutter contre le changement climatique : une exigence quotidienne pour les équipes de l'Office.

UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE AUTOUR DE 5 AXES



Biodiversité



Eau



Sol



Paysage



Éco-responsabilité

UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL BIODIVERSITÉ ET PAYSAGE

17,6
millions d'€
de budget



6 réseaux naturalistes

Avifaune
Entomologie
Habitats-flore

Herpétofaune
Mammifères
Mycologie

260 forestiers
naturalistes

59 000

hectares dans
l'Hexagone

87 000

hectares
en outre-mer

+ de 10 %
de la surface de
forêt domaniale
sous *statut de protection forte*
(conformément aux
objectifs de la Stratégie
nationale aires protégées)

257
réserves
biologiques



25 à 30 %
de la biodiversité forestière
hébergée par les arbres morts

3

arbres par hectare
conservés pour
la biodiversité

30 %

de la forêt publique
située en zone
Natura 2000
(réseau européen de sites
naturels protégés)



Valoriser le bois pour une économie durable

Récolter du bois dans le respect des écosystèmes est au cœur de la gestion forestière et permet de contribuer à la décarbonation de la société grâce à la production de bois, matériau écologique et renouvelable par excellence !

595,7
millions d'€
de chiffre d'affaires bois

301,2 millions d'€
pour les forêts
des collectivités
294,5 millions d'€
pour les forêts
domaniales

MARCHÉ FRANÇAIS DU BOIS

40 % du bois d'œuvre
35 % du bois (tout confondu)

mis sur le marché français
proviennent des forêts publiques

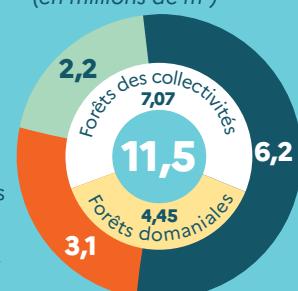
150 000 m³ de chênes destinés à la tonnellerie,
filière d'excellence française sont issus des forêts domaniales



VOLUME DE BOIS VENDUS ISSUS DES FORÊTS PUBLIQUES (en millions de m³)

Bois d'industrie
panneaux, papiers, cartons

Bois énergie
plaquettes, bûches
dont 1 million de m³
pour l'affouage (droit de récolter du bois pour usage personnel, en forêt communale)



Bois d'œuvre
construction, ameublement,
tonneaux

ALIMENTER ET SÉCURISER LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

44 % des bois contractualisés

Près de **800** contrats
d'approvisionnement* signés
avec les industries du bois



6 500 clients
Scieries, industries du
panneau et du papier...

90 % des bois sont vendus,
transformés et valorisés
par des entreprises françaises

et **50 %** sont sciés
dans le département
où les arbres ont poussé

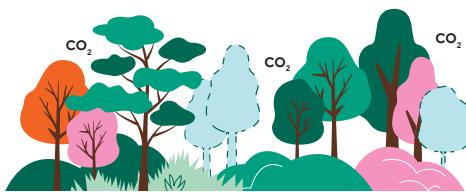
*Contrats d'approvisionnement : contrat de proximité et de confiance qui accorde le vendeur (propriétaire forestier) et l'acheteur (entreprise de transformation du bois).

Source : données ONF 2024

La forêt, un indispensable pour une planète décarbonée

L'ONF renforce sa stratégie carbone avec pour objectifs prioritaires de préserver les sols, les forêts et les adapter au changement climatique, promouvoir les usages du bois.

**La forêt
est le
2e
puits de carbone
après les océans**



SÉQUESTRATION EN FRANCE

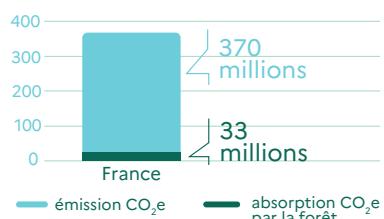
Par le mécanisme naturel de la photosynthèse,
la forêt capte le CO₂ de l'atmosphère.

**En France
hexagonale,**

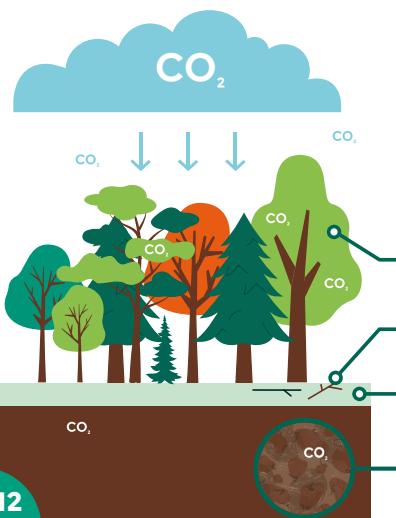
9%

des émissions de gaz
à effet de serre sont
stockées chaque année
par la forêt

Dans le monde : sur 41,6 milliards
de tonnes de CO₂ émis, 11,7 milliards
de CO₂ sont absorbés par la forêt.



Source : Global Carbon - Budget 2024
Source : CITEPA rapport SECTEN 2025



2,9

milliards de tonnes de stock
carbone dans les forêts
hexagonales, dont :

45 % dans les arbres

4 % dans les bois morts

5 % dans la litière

46 % dans les sols

STOCKAGE

Lors de l'exploitation des arbres, une partie du carbone reste stockée dans les produits bois utilisés dans des matériaux à longue durée de vie (charpentes, menuiserie, parquets...).

90

**millions de tonnes
de carbone stockées**



grâce à l'utilisation au quotidien
des produits bois

SUBSTITUTION

L'utilisation du bois de construction et du bois énergie permet d'éviter le recours à d'autres matériaux fossiles énergivores.

14,7

**millions de tonnes
de CO₂e évitées**

grâce à l'utilisation du bois à la place de matériaux plus énergivores (béton, acier, aluminium, pvc, ...)

Par exemple, dans une maison
à ossature bois de 81 m² :



Source : FCBA - CODIFAB, Carbone Forêt-Bois, 2021

18,7

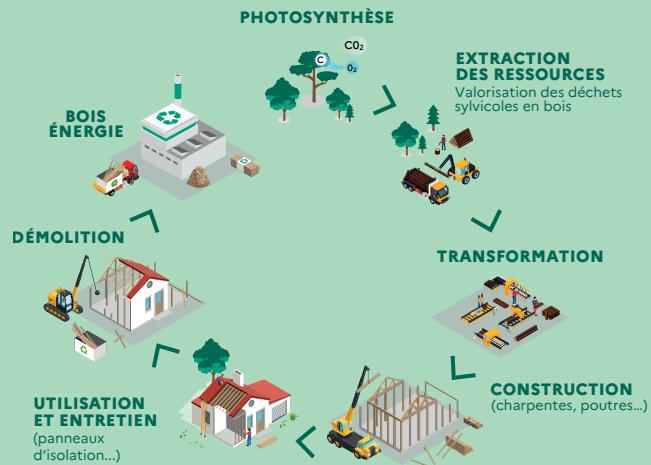
**millions de tonnes
de CO₂e évitées**

grâce à l'utilisation du bois à la place d'énergies fossiles (pétrole, gaz sédimentaire, charbon...)

LES 3 S DE LA FORêt

Séquestration, stockage, substitution : le bois est un matériau écologique et renouvelable, dont l'utilisation en cascade permet de cumuler les effets de substitution et donc de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Avec le bois, rien ne se perd, tout se transforme.

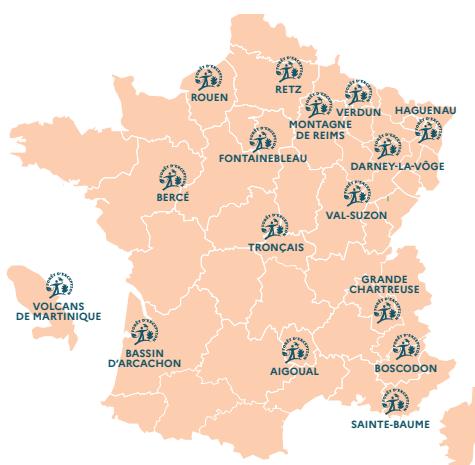


Dialoguer avec les élus et les citoyens

La préservation des forêts n'est pas qu'une affaire d'experts, elle nous concerne toutes et tous. Doté depuis 2023 d'une stratégie « Dialogue forêt-société », l'ONF place la gestion des forêts publiques dans une démarche de partage et d'échanges avec l'ensemble des acteurs du territoire.

16 Forêts d'Exception®

Un label qui consacre à la fois la qualité d'un massif forestier - en termes de biodiversité, paysages, éléments culturels et sylvicoles, patrimoine social - et l'exemplarité des actions menées par les partenaires engagés.



5 rendez-vous annuels

« Tous en forêt »
2 500 visiteurs accueillis dans 91 forêts domaniales et régionales

Salon des maires et des collectivités locales
3 jours d'immersion avec les élus aux côtés de Communes forestières France

Salon International de l'Agriculture
9 jours de conférences et d'animations pédagogiques

Journée internationale des forêts
Près de 200 manifestations à travers la France

Fête de la Nature
5 jours d'animation en région et à Paris au Muséum national d'histoire naturelle



DES ACTIONS JEUNE PUBLIC

La forêt s'invite à l'école¹

+ de 5 000 élèves bénéficiaires de près de 200 animations dans l'Hexagone et en outre-mer



1 jeune 1 arbre²

109 classes et 2 500 élèves accueillis

¹ Coordonnée par Teragir et le ministère en charge de l'Agriculture.

² En partenariat avec France Bois Forêt qui coordonne l'initiative pour la filière forêt-bois.

Le groupe ONF

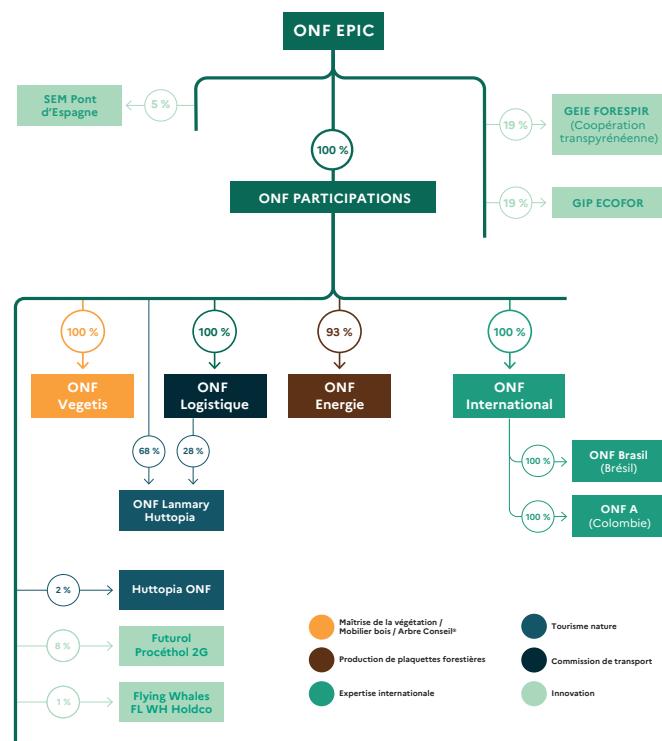
Depuis 25 ans, le groupe ONF compte un réseau de filiales dédiées au bois énergie, aux travaux de valorisation et d'aménagement des espaces naturels, au conseil à l'international et à la logistique.

12 filiales et participations
dont 8 détenues majoritairement par l'ONF

85 millions d'€
de chiffre d'affaires

6 grands secteurs

Bois Energie, International, Maîtrise de la végétation, Arbre Conseil®, Logistique et transports bois, Mobilier bois



LE FONDS DE DOTATION ONF-AGIR POUR LA FORêt

4,1 millions d'€
collectés en 2024



6 domaines d'action

- 1 Planter et régénérer pour demain
- 2 Agir pour la biodiversité
- 3 Agir pour le patrimoine historique et culturel
- 4 Agir pour prévenir et gérer les risques naturels
- 5 Agir pour l'accueil de tous les publics
- 6 Innover pour la forêt



Direction de la communication
2 bis, avenue du Général Leclerc • CS 30042
94704 Maisons-Alfort Cedex



onf.fr



10-4-4